

Titre Professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal : modalités de recrutement

Le candidat dépose un dossier comportant :

- Un CV
- Une lettre de motivation expliquant son intérêt à participer activement à la session de formation et à l'obtention du Titre Professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal
- Evaluations préformation

Informations utiles sur les stages pratiques :

Rappel : 140 heures de stage

Objectifs généraux :

- Découvrir la ou les réalités :
 - Du travail d'un Gestionnaire Comptable et Fiscal
 - De l'organisation et du fonctionnement des structures d'accompagnement ou d'insertion
- Confronter :
 - Son projet aux marchés de l'emploi
 - Ses compétences aux compétences recherchées par les structures

Objectifs spécifiques :

- Réaliser la saisie des opérations comptables
- Participer aux travaux de fin d'exercice comptable
- Etablir les déclarations fiscales périodiques et/ou annuelles
- Réviser et justifier les comptes
- Analyser les états de synthèse
- Participer ou mettre à jour des outils de gestion prévisionnelle
- Etablir un rapprochement bancaire
- Utiliser les outils bureautiques